

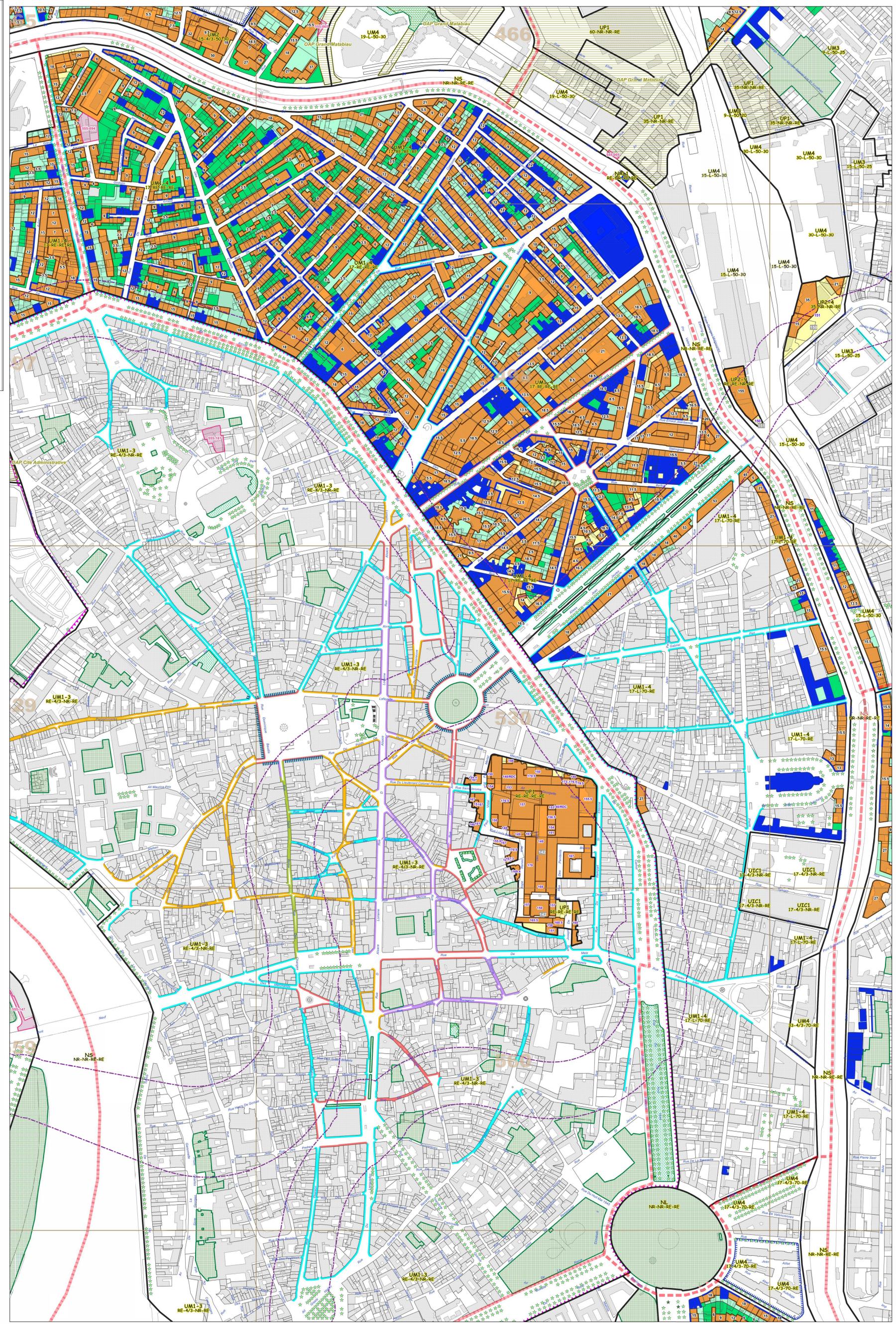


DOSSIER ARRÊTÉ  
par délibération du 20/06/2024

Toulouse Quartier 03  
3 – Pièces réglementaires  
3C - Documents graphiques du règlement  
3C1 - DGR au 1/2 500°  
Cahier des planches graphiques



toulouse  
métropole



- 3C1 - Document graphique du règlement : cahier au 1/2500°
- Limite de commune
  - Zone de protection des installations liées au métro (tampon 50m)
  - Limites de zone
  - Alignement et continuité obligatoire
  - Alignement obligatoire
  - Alignement possible
  - Zone de recul minimale liée à l'article L 111-8
  - Zone de recul minimale par rapport aux infrastructures routières
  - Périmètre d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
  - Règlement graphique de détail
    - Espace constructible
    - Espace aménagé
    - Espace libre
    - Espace pleine terre
  - Eléments patrimoniaux, végétaux et paysagers protégés
    - Élément bâti protégé (EBP) : Edifice, façade, élément de clôture
    - Élément bâti protégé (EBP) : Ensemble urbain
    - Site Patrimonial Remarquable en cours (SPR)
    - Bâtiment pouvant changer de destination
    - Espace boisé classé, symbole (EBC)
    - Espace boisé classé (EBC)
    - Espace vert protégé (EVP)
    - Espace inconstructible pour continuités écologiques (EICE)
  - Terrains réservés pour des motifs d'intérêt général
    - Emplacement réservé (ER) ou Emplacement réservé logement social/mixité sociale (ERL)
    - Principe de voie de circulation à conserver, à modifier ou à créer (PVC)
    - Servitude pour équipements publics (SEP)
    - Servitude d'attente d'un projet d'aménagement global (SAP)
  - Diversité commerciale et des fonctions urbaines
    - Simple
    - Renforcé alimentaire
    - Renforcé restauration
    - Renforcé services
    - Renforcé alimentaire, restauration et services
- Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2022
-